

*Un lecteur demande si une intervention chirurgicale de la prostate, ou la prise de médicaments afin de la soigner et de diminuer les problèmes urinaires, posent pour la suite un problème d'éjaculation et aussi de plaisir pour les partenaires ?*

Il est indispensable de consulter un urologue pour ce type de questions, c'est le spécialiste le plus adéquat pour informer sur les conséquences possibles et préciser les diverses alternatives suivant le cas. A titre indicatif, je dirais que l'opération est nécessaire lorsque c'est une situation à risque – ou déclarée - de cancer de la prostate ou en cas de gêne importante. Après l'intervention chirurgicale (prostatectomie), en cas de cancer, certains nerfs peuvent être lésés et engendrer des problèmes d'érection ou d'incontinence. En cas d'hypertrophie bénigne de la prostate (adénome), il n'y a normalement pas de conséquence à l'opération sur la qualité de l'érection. Mais fréquemment apparaît une éjaculation rétrograde, c'est-à-dire que le sperme est expulsé dans la vessie au moment de l'éjaculation et est éliminé avec les urines. Si le patient n'a pas été bien averti de ce risque, il peut vivre une anxiété qui le mène éventuellement à une impuissance post-opératoire mais alors d'origine psychique. Les traitements de l'hypertrophie bénigne de la prostate par des médicaments peuvent, dans certains cas, provoquer une baisse de la libido et de la capacité érectile ou également avoir comme suite une éjaculation rétrograde. Quant aux traitements hormonaux du cancer de la prostate, ils entraînent des conséquences sexuelles importantes. Dans tous les cas, les répercussions sur le plaisir des partenaires seront fonction des séquelles relatives à la qualité de la libido et de l'érection ainsi qu'à l'intégration psychologique des traitements subis.